



Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Sous-direction de la Politique de la Ville et de l'Action Citoyenne
Service de l'Engagement Citoyen et Associatif

2022 DDCT 77 Subventions (100.000 euros) à 8 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2023 du Budget Participatif

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Budget Participatif permet aux Parisiennes et Parisiens, sans condition d'âge ni de nationalité, de se prononcer directement sur l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la Ville chaque année. Il constitue désormais l'un des outils principaux permettant de décider de façon participative d'un quart des investissements de la Ville.

Depuis 2015, les Parisiennes et Parisiens sont eux-mêmes à l'initiative des projets soumis au vote. Près de 18 800 propositions ont été déposées depuis, sur 7 éditions (2015/2016/2017/2018/2019/2021/2022). La synergie entre citoyen.ne.s, élus locaux et services de la Ville a rendu possible la concrétisation de plus de 3 000 réalisations.

La Charte du Budget Participatif conforte l'exigence de veiller à inclure les personnes qui sont (ou se sentent) éloignées des dispositifs de participation. Désormais, la Ville de Paris se fixe comme objectif de consacrer 25 % du Budget Participatif aux quartiers populaires.

Depuis 2017, la Ville s'appuie sur le réseau associatif pour aller vers ces publics les plus éloignés de la participation à des processus de votation comme celui du budget participatif. Ainsi lors du vote 2021, cet accompagnement a permis de renforcer la mobilisation sur le terrain et d'impliquer les acteurs des quartiers populaires pour garantir la participation des habitants et habitantes. Les projets des quartiers populaires ont rencontré un vif succès dans tous les territoires comme au niveau parisien, prouvant ainsi que le choix de la Ville de faire du Budget Participatif une opportunité en faveur d'un Paris inclusif et fondé sur l'égalité des territoires est fortement soutenu et encouragé par l'ensemble des Parisiennes et Parisiens. Ainsi, plus de 28 000 personnes ont voté dans les quartiers populaires à l'occasion du Budget Participatif 2021 (soit près de 28 %

des votants, quand la proportion d'habitants en quartiers populaires au regard du reste de la population parisienne est de 20 %) et permis de faire émerger 16 projets représentant 26 % des projets lauréats et une enveloppe de 16,83 millions d'euros.

De même en 2022, grâce au travail des associations partenaires, des porteurs de projets ont été accompagnés pour soumettre au vote des projets pensés pour et par les Parisiennes et Parisiens vivant en quartier populaire. Près de 300 propositions ont été déposées dans ces quartiers en 2022, dont 176 recevables. À travers l'organisation de dizaines d'ateliers et d'activités de mobilisation, grâce à une pédagogie ciblée sur les mécanismes du Budget Participatif et inspirée de l'éducation populaire, les associations ont contribué à l'amélioration du pourcentage de projets recevables dans les quartiers populaires.

Afin de poursuivre cette dynamique et d'encourager toujours plus l'appropriation du Budget Participatif par les publics les plus éloignés de la participation, il est proposé, par le présent projet, d'accorder notre soutien à neuf associations pour leurs actions tout au long du processus, de l'émergence au vote des projets, afin de favoriser la participation des habitants des quartiers populaires pour l'édition 2023 du Budget Participatif.

L'association **Aires 10**, maison de quartier créée en 1984 et également centre social, a pour but d'encourager et participer au développement de la vie du quartier Buisson-Sainte-Marthe. Elle propose de collecter et capitaliser les envies de transformation du quartier exprimées individuellement ou collectivement, d'animer des temps dédiés pour sensibiliser à la démarche du Budget Participatif ainsi que des supports pour accompagner la période de vote. Elle propose d'accompagner les quartiers Buisson Saint-Louis Sainte-Marthe ainsi que Saint-Maur Parmentier, dans le 10^e arrondissement. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 3 000 euros.

L'association **Les Co-Citoyens**, créée en 2015, a pour objectifs de démocratiser la pratique du financement participatif pour des initiatives citoyennes et développer la capacité d'agir des habitants pour co-construire des villes durables et inclusives. Elle propose des actions dans les 10^e (quartiers Les Portes Ouest et Granges-aux-Belles) et 20^e arrondissements, visant à faciliter la participation des habitantes et habitants des quartiers populaires dans le cadre du Budget Participatif de Paris 2023 et les accompagner à l'idéation puis au dépôt de projet sur le site du Budget participatif. Pour ce projet, une subvention de 24 000 euros est proposée.

L'association culturelle **La Fabrique des Impossibles**, créée en 2010, coordonne la conception de projets culturels collectifs et participatifs qui interrogent les notions de territoire de vie et d'espace public. Afin d'accompagner au mieux les habitants dans le montage de projets dans le cadre du Budget Participatif 2023, la Fabrique des Impossibles s'appuie sur son expertise dans le montage de projets culturels et son expérience dans la formation auprès des jeunes. À travers une présence sur le territoire et des modules d'accompagnement, la Fabrique des Impossibles souhaite mobiliser des publics éloignés de la concertation pour comprendre et prendre part au Budget Participatif. L'équipe souhaite mettre en place une permanence sur site qui permettra de déployer des modules d'accompagnements et de formations aux habitants afin de leur permettre de se mobiliser dans le 11^{ème} arrondissement. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 7 000 euros.

L'association **Les Parques**, créée en 2012, propose une variété d'ateliers et d'événements afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitant.e.s, au travers du Budget Participatif, de manière ludique sur des sujets de société. Forte d'une expérience et de méthodes de mobilisation éprouvées, implantée dans le quartier Vénétie – Villa d'Este, elle propose d'intervenir dans les 12^e, 13^e, 15^e, et 18^e arrondissements (excepté le quartier de la Goutte d'Or), en lien avec les partenaires du territoire (centres d'animation, centres sociaux, écoles, régie de quartier notamment) pour favoriser la participation des habitant.e.s et des enfants des quartiers populaires au Budget Participatif. Pour ce projet, une subvention de 35 000 euros est proposée.

L'association **Basket Paris 14**, club sportif créé en 2015, s'engage auprès des jeunes sportifs afin de former des joueurs mais aussi des personnes responsables et citoyennes. L'association puise son dynamisme dans sa diversité, à l'image de l'arrondissement dans lequel elle est implantée et de ses quartiers Politique de la ville dans lesquels elle évolue. Basket Paris 14 souhaite renforcer le maillage inter-associatif et la vie de quartier. Le club a élaboré plusieurs projets déposés au Budget Participatif, dont trois ont été votés et réalisés. Son expérience du dispositif explique aujourd'hui son souhait d'accompagner les particuliers du 14^e arrondissement qui seraient intéressés par ce dispositif. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 5 000 euros.

L'association **Jeune & Engagé**, créée en 2016, a pour vocation de favoriser la prise de conscience de chaque jeune de sa place dans la société, de sa responsabilité en tant que citoyen, et notamment de lui permettre d'identifier les mécanismes de la délinquance, et comment y faire face. Elle propose d'accompagner les jeunes quartiers Politiques de la ville du 17^e arrondissement au travers d'ateliers co-construits avec eux, et de favoriser l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux projets pour leur donner une ouverture vers l'extérieur. Elle s'appuiera sur des partenaires locaux, associations et ses ambassadeurs pour la mise en place de ces ateliers. Pour ce projet, une subvention de 4 000 euros est proposée.

L'association **La Salle Saint Bruno**, créée en 1991, promeut, conduit et soutient toute initiative collective ayant pour but de favoriser le "vivre-ensemble" et le développement global du quartier de la Goutte d'Or (18^e). Elle vise à tisser des solidarités, restaurer la confiance dans les capacités individuelles et collectives d'agir, et renouer le lien civique avec les institutions et le politique. Dans cet objectif, l'association anime notamment un espace proximité emploi, un espace public numérique et un média de quartier, ainsi que le Fonds de Participation des Habitants. La Salle Saint Bruno propose d'intervenir sur le quartier de la Goutte d'Or (18^e) afin d'informer sur le Budget Participatif, d'accompagner l'émergence et la recevabilité de projets issus des quartiers populaires et de soutenir les habitant.e.s pour le vote. Pour ce projet, il est proposé une subvention de 4 000 euros.

L'association **Projets- 19**, créée en 1997, est une association de développement local au service des quartiers populaires. En s'appuyant sur un réseau déjà consolidé de partenaires locaux, incluant les bailleurs sociaux, et sur sa capacité à mobiliser les comités d'attribution des Fonds de Participation des Habitants comme relais implantés dans les quartiers, ainsi que sur son expertise en

accompagnement de projets (portés par des associations, entreprises, habitant.e.s...), Projets-19 s'engage à accompagner et favoriser la participation des habitant.e.s au Budget Participatif dans les quartiers populaires du 19^e arrondissement. Elle s'engage également à accompagner la promotion des projets au moment du vote. Pour ce projet, une subvention de 18 000 euros est proposée.

Compte tenu de l'intérêt des actions menées par ces associations, je vous propose d'attribuer en 2022 des subventions pour un montant total de 100 000 euros selon la répartition suivante :

Association Aire 10 : 3 000 euros
Association Co-citoyens : 24 000 euros
Association La Fabrique des Impossibles : 7 000 euros
Association Les Parques : 35 000 euros
Association Basket Paris 14 : 5 000 euros
Association Jeune & Engagé : 4 000 euros
Association Salle Saint Bruno : 4 000 euros
Association Projets-19 : 18 000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes au projet.

La Maire de Paris